

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2020

CONVOCATION

L'année 2020, pour nous comme pour bien d'autres associations, institutions, collectivités et entreprises, nous a, à partir du mois de mars, privés des présences et des rencontres "physiques " que nous espérions, que nous avions prévues et programmées, et nous a obligés à nous adapter, à agir "autrement" afin de ne mettre personne en danger, dans le respect des consignes sanitaires gouvernementales.

Ce n'est évidemment pas la première année de présidence dont je rêvais, mais nous avons, grâce à l'assiduité et l'opiniâtreté d'une équipe serrée, continué à travailler pour le bien du Vexin français, et maintenu le lien avec l'ensemble des adhérents.

J'ai réuni **samedi matin 28 novembre**, un **conseil d'administration** en visioconférence, au cours duquel nous avons, notamment, arrêté les modalités du fonctionnement et des élections afférentes à l'assemblée générale annuelle, dans le respect des statuts de notre association et dans le cadre des décrets gouvernementaux relatifs à l'état d'urgence sanitaire.

Nous fixons au **samedi 21 décembre** la date théorique de l'**Assemblée**, donc de la **réception des votes** proposés aux adhérents.

Ceux-ci s'effectueront par **courrier : électronique** (document scanné) pour ceux d'entre vous qui disposent d'une adresse électronique, et par **courrier postal** pour ceux qui ne disposent pas de boîte électronique.

Nous vous indiquerons lors de la convocation officielle les adresses respectives où envoyer vos votes.

Tous les votes devront s'effectuer au plus tard le 21 décembre, le cachet de la poste faisant foi pour les votes par voie postale.

Je rappelle que ne pourront être pris en compte que les votes des **adhérents à jour de leur cotisation 2020**.

Je vous enverrai le **5 décembre 2020** la **convocation officielle** accompagnée du matériel et des consignes de vote et des pièces statutaires (rapports moral et financier, état du renouvellement triennal des membres du conseil d'administration), ainsi que des éventuels vœux ou motions.

Au cas où des **questions** dites "**diverses**" seraient proposées par certains d'entre vous, elles devront me parvenir **avant le 5 décembre** à la présente adresse mail. Je précise que je peux, en cas de besoin, être, bien sûr, jointe par téléphone.

En attendant mon courrier du 5 décembre, et restant d'ici là attentive à votre écoute, je vous adresse, chers adhérents, mes pensées les plus cordiales.

La Présidente M.C.Boulanger

Madame, Monsieur, Chers adhérents des Amis du Vexin Français,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer, conformément aux articles 13 et 14 des statuts de l'association AVF, après approbation du conseil d'administration du 18 novembre, et dans le cadre dérogatoire de la loi d'urgence sanitaire, au **vote par correspondance** annoncé par mon précédent courrier du 19 novembre 2020, et dont les bulletins renseignés doivent être dirigés vers l'une des adresses indiquées (**électronique ou postale**, au choix) **le 21 décembre au plus tard**, le cachet de la poste, pour les votes par voie postale, faisant foi.

Vous aurez à vous prononcer sur les **documents financiers** (bilans et budgets) ainsi que sur le **rapport moral et d'activité** de l'année 2020, et sur **l'élection des membres du conseil d'administration**, mandat valable à compter de 2020, et pour 3 ans, conformément à l'article 11 des statuts de l'association.

NB: Candidatures nouvelles au Conseil d'Administration :

- Madame Ghislaine Lapchin de Poulpiquet fut maire de Vienne en Arthies (de 2001 à 2020), ainsi que déléguée au PNR (commission Education et Vie Locale). Elle est une précieuse correspondante de proximité des AVF et a toujours marqué un intérêt attentif pour nos problématiques et nos actions.
- Mademoiselle Diane Fossier est notre plus jeune adhérente. Elle a participé avec grand enthousiasme au rallye 2019 où ses dessins ont remporté le premier prix. Elève de l'École du Louvre, son intérêt pour le patrimoine n'a pas à être démontré. Familialement implantée dans le Vexin.

Vous trouverez, jointes au présent courrier, les **pièces** afférentes aux questions **financières**, ainsi que le **bulletin de vote** prêt à être renseigné et signé.

Le rapport moral et d'activité vous parviendra dans un courrier ultérieur séparé.

Aucune question diverse n'ayant, à la suite de mon courrier du 19 novembre, été soumise à examen, les votes porteront exclusivement sur les points inscrits sur le bulletin ci-joint.

Restant à votre écoute pour toute information complémentaire, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, chers adhérents, en mon dévouement actif à la cause de notre association.

M.C. Boulanger-Moufflette

Officier des Palmes Académiques

Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Chevalier de la Légion d'Honneur

Amis du Vexin Français

Présidente

0787961446